

GUSTAFSON, Lowell S. (dir.) *Thucydides' Theory of International Relations. A Lasting Possession*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2000, 262 p.

Jean-François Thibault

Volume 32, Number 1, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/704261ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/704261ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thibault, J.-F. (2001). Review of [GUSTAFSON, Lowell S. (dir.) *Thucydides' Theory of International Relations. A Lasting Possession*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2000, 262 p.] *Études internationales*, 32(1), 107–110.  
<https://doi.org/10.7202/704261ar>

grande réflexivité critique à supporter de tels efforts, il s'offre comme un vulgaire instrument célébrant une forme libérale de millénarisme et il vient tout simplement satisfaire le désir de légitimité que cet agenda partial, potentiellement néo-impérialiste (p. 563), éprouve.

Au terme de la lecture, il appert que cet ouvrage collectif s'offre comme un solide complément aux considérations sur la paix démocratique et sur la transition démocratique que l'on trouve plus communément dans la littérature en relations internationales. À cet égard, le principal intérêt de cet ouvrage consiste sans doute à élargir ces considérations à un domaine (le droit international) avec lequel tous ne sont peut-être pas nécessairement très familiers dans cette discipline (les relations internationales). L'ouvrage participe également au renouvellement contemporain – marqué du côté du droit international – de la réflexion sur les interactions entre l'étude des relations internationales et l'étude du droit international. De façon plus générale, comme le note Fox et Roth dans l'introduction (p. 18), l'élaboration même d'une telle idée d'un droit à la gouvernance démocratique, tout comme les riches discussions qu'elle provoque, viennent nourrir les discussions qui entourent la redéfinition des rapports cruciaux qu'entretiennent le droit et la politique.

Jean-François THIBAULT

Département de science politique  
Université d'Ottawa, Canada

### Thucydides' Theory of International Relations. A Lasting Possession

GUSTAFSON, Lowell S. (dir.), Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2000, 262 p.

Au-delà de la célèbre formule de Robert Gilpin selon laquelle, après un cours élémentaire sur la géographie, sur l'économie ainsi que sur les développements technologiques, Thucydide (~471 – ~400 av. J.-C.) n'aurait somme toute aucune peine à reconnaître les rapports de puissance contemporains et donc par-delà l'opinion selon laquelle l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* demeurerait encore l'un des meilleurs guides pour qui souhaite véritablement comprendre la nature de tels rapports, quel héritage ce dernier nous aura-t-il légué et quelles leçons peut-on aujourd'hui tirer de l'œuvre qu'il nous a laissée ? Les neuf chapitres de cet ouvrage explorent certains aspects de la pensée de Thucydide et concourent par leurs analyses à mettre en lumière la richesse de son apport à la discussion des questions et des problèmes politiques internationaux. Avant même d'être en mesure d'examiner un tel héritage et surtout d'en apprécier les leçons, le lecteur de Thucydide devra cependant pouvoir surmonter deux obstacles particuliers. D'abord, la prégnance de la lecture réaliste que l'on en aura généralement faite depuis la célèbre traduction anglaise commise par Thomas Hobbes (1588-1679) en 1629. Ensuite, l'« attitude arrogante » qui est souvent de mise face aux réflexions dont les ambitions sont en apparence plus philosophiques que scientifiques. Pour Laurie M. Johnson Bagby (chap. 1) qui s'interroge sur l'actualité de

Thucydide, une fois ces deux difficultés surmontées, il deviendrait en quelque sorte possible de lire l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* comme une contribution tout à fait exemplaire « traitant de manière raisonnable » de questions qui sont à bien des égards « incommensurables » (p. 41).

Parmi ces questions qui occuperont l'attention de Thucydide et qui auront ensuite un écho important, celle de la « maladie » d'Athènes apparaît tout à fait centrale. Inspirée par la démarche d'observation clinique initiée par Hippocrate (~460 – ~377), l'œuvre de Thucydide s'offre en effet comme une magistrale description de la désintégration sociale frappant Athènes et culminant, bien entendu, avec la guerre du Péloponnèse. Pourtant, comme le souligne Margaret Hrezo (chap. 2), puisque Thucydide n'était pas un « guérisseur » à proprement parler, il ne pouvait pas prescrire de remède. En fait, c'est sans doute Platon qui, en réorientant la notion de maladie qu'Hippocrate inspire à Thucydide, contribuera d'une certaine mesure à en élargir la « réalité » – une réalité que Thucydide limitait à ce qu'il pouvait voir avec ses yeux – pour pouvoir y intégrer l'« idée » de Bien elle-même et, éventuellement, prescrire une solution.

Plus concrètement, la « maladie » dont aura souffert Athènes prendra la forme d'un impérialisme « compulsif » nourri de l'intérieur par ses institutions politiques plutôt que de l'extérieur, c'est-à-dire par l'environnement anarchique. Pour Daniel Garst (chap. 3), les règles démocratiques et la recherche du support populaire par les successeurs sans qualité de Périclès (~495 – ~429) auront selon toute

vraisemblance stimulé les visées expansionnistes d'Athènes et largement contribué au fait que, selon la formule utilisée par Thucydide (2.65.12), « les Athéniens ne cédèrent qu'aux coups qu'ils se portèrent eux-mêmes, du fait de leurs conflits privés. » L'épisode mytilénien qu'analyse Clifford Orwin (chap. 4) illustre aussi les risques que coure la démocratie en sombrant dans le populisme et en abandonnant la « communauté politique » aux mains de démagogues. Qu'ils fussent parfaitement déraisonnables (comme le sera Cléon en réclamant la mise à mort systématique des habitants de Mytilène) ou en apparence beaucoup plus raisonnables (comme le sera Diodote en se prononçant contre une telle mise à mort), ces derniers ont souvent une parfaite maîtrise des règles que comporte un tel « cirque rhétorique » (p. 102) et leurs exemples évoqués par Thucydide devraient nous forcer à réfléchir plus attentivement à la relation positive que l'on établit, sans doute trop rapidement selon Orwin qui vise ici explicitement la démarche de Hannah Arendt, entre participation et communauté, comme si une plus grande participation était la solution à tous les maux.

Loin de n'envisager que l'absolue poursuite de leurs intérêts égoïstes de la part des États, la réflexion de Thucydide met aussi l'accent, selon Jack Riley (chap. 5), sur l'absence de modération qui, dans un contexte de crise, pourrait bien avoir des conséquences funestes. Ainsi la tension qu'il s'agit selon lui de parvenir à réconcilier, par exemple celle qui apparaît lors du fameux projet d'expédition athénienne en Sicile, oppose l'audace à la retenue, l'empire à la liberté. Selon Riley, que

Thucydide reconnaît l'existence même de ces tensions et qu'il cherche à mettre en lumière les risques qui y sont directement liés, témoignerait de son souci d'aménager une solution prudente et raisonnée au cœur même de la guerre et signifierait plus fondamentalement le maintien de sa profonde humanité. En effet, selon Steven Forde cette fois (chap. 6), tout en admettant avec un certain réalisme sa grande fragilité, Thucydide serait néanmoins un réel admirateur de « l'excellence morale » et aurait exploré sa perte dans le contexte de la guerre du Péloponnèse. C'est cette fragilité de la « moralité » face aux excès possibles et à l'irrationnalité de la politique de puissance qui donnerait selon Forde son caractère éminemment tragique à la réflexion de Thucydide et qui en ferait malgré tout un réaliste demeurant fondamentalement sceptique quant aux possibilités de parvenir à entièrement soumettre le domaine de la politique, et tout particulièrement celui de la politique internationale, aux contraintes de la morale.

Toute la question consiste bien entendu à déterminer l'étendue et les conséquences de cette lecture réaliste qui ne sert certainement pas ici de prétexte pour cautionner la poursuite d'une politique de puissance visant la domination. Reflétant pour ainsi dire la démarche discursive qu'il utilise dans son ouvrage, Lowell S. Gustafson (chap. 7) soutient dans cette perspective que l'importance accordée aux dialogues, aux débats et aux négociations dans *l'Histoire de la guerre du Péloponnèse* illustre d'abord et avant tout l'intérêt que Thucydide portait aux phénomènes d'intercommunication. Pour Gustafson, cet intérêt se

traduirait par une réelle appréciation du pluralisme comme condition même de la vie politique. Du point de vue de l'action cette fois, son réalisme signifierait ainsi la nécessité d'adopter face à la puissance une attitude prudente, calculatrice, la seule véritablement à même de préserver ce pluralisme en limitant non seulement la quête de domination dont les conséquences pourraient être terribles, mais en s'ouvrant aussi à une interrogation en terme de vertu.

Pour Craig Waggaman (chap. 8), il s'agirait précisément là du « problème de Périclès » ou, formulé autrement, du prix qu'il conviendrait de payer pour assurer la « grandeur d'Athènes ». Selon Waggaman, l'ambiguïté de Thucydide qui, tout en célébrant Périclès demeure néanmoins silencieux sur ce que signifierait en pratique poursuivre sa politique, nous conduirait à établir la distinction cruciale entre admettre l'inévitabilité de certaines conséquences terribles et les célébrer en mesurant nos conceptions de la justice à la folie impérialiste (pp. 218-219). Pour Waggaman, à l'heure où les États-Unis cherchent à demeurer le « numéro un », il importe plus que jamais de bien comprendre le sens du problème de Périclès et le paradoxe d'une Cité qui, alors même qu'elle exprimait de nobles sentiments, se sera pourtant conduite de façon injuste et odieuse. Pour Nick Pappas (chap. 9), l'ascendance de l'approche réaliste qui acquerra une position d'autorité chez les décideurs américains après la Seconde Guerre mondiale aura précisément été à l'origine de tels débordements dont la tragique expérience vietnamienne serait la plus significative.

Au terme de la lecture, les réflexions de Thucydide de même que les réflexions sur l'héritage qu'il désirait léguer prendront sans doute moins l'allure d'une série d'injonctions et d'instructions sur ce qu'il conviendrait ou pas de faire selon les circonstances, que la forme d'un enseignement dont les diverses leçons doivent pour ainsi dire être muries par le temps, mais surtout par les hommes eux-mêmes qui seraient soumis aux mêmes passions, les plus nobles comme les plus viles. De là tout l'intérêt de cet ouvrage et des interrogations contemporaines qu'il suscite et qui témoignent ici de ce qui demeure toujours pour l'humanité « une possession durable ».

Jean-François THIBAUT

Département de science politique  
Université d'Ottawa, Canada

## DROIT INTERNATIONAL

### Génocide(s)

BOUSTANY, Katia et DORMOY, Daniel  
(dir.). *Bruxelles, Éditions Bruylant et  
Éditions de l'Université de Bruxelles,*  
1999, 518 p.

Que le lecteur soit prévenu, ce livre le plonge dans la plus grande des horreurs en le faisant entrer dans le crime des crimes. C'est ainsi que la Convention, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1948 définit le génocide en reconnaissant qu'il s'agit d'une infraction relevant du droit international coutumier. Les principes à la base de cette Convention sont reconnus par les nations civilisées. La moitié ou presque de ce volume intéressera surtout les spécialistes du droit international non découragés par les multi-

ples méandres légaux qui entravent la justice dans sa responsabilité de punir les coupables. L'autre moitié s'adresse à ceux qui veulent savoir comment l'horreur fut vécue afin qu'à travers la mémoire, une certaine compassion puisse s'exprimer envers les victimes.

S'il est question occasionnellement de l'Holocauste, probablement à cause de tout ce qui s'est publié à ce jour sur le sujet, les responsables de cet ouvrage collectif ont donné, avec raison, la priorité aux génocides des Arméniens, des Cambodgiens et au plus récent, celui des Tutsis. La seule allusion importante aux victimes juives de la Solution finale se rapporte au ghetto de Varsovie.

Par cet ouvrage, ses responsables visent à répondre à plusieurs interrogations. Un tribunal international est-il la panacée pour la restauration du lien social dans les situations post-génocidaires? Faut-il briser le cycle de l'impunité sans tenir compte de la logique de fonctionnement des réalités sociales? Quelle part d'oubli est-il nécessaire à une société pour se fonder? Quand doit-on tourner la page et qui peut décider que le moment est venu de reconstituer le tissu social?

C'est ce à quoi ont cherché à répondre les participants à un colloque convoqué par le réseau Vitoria à l'Institut catholique de Paris en décembre 1998. Les quelque vingt auteurs se sont montrés surtout fort préoccupés par le fait, malgré son identification juridique, que le crime de génocide reste non seulement insuffisamment qualifié, mais très difficilement punissable.